

Luxembourg, le 21 novembre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé:

*« Cultiver davantage la pratique de la langue luxembourgeoise dans nos cliniques et structures de soins hospitaliers, telle est une demande de nombre de patients résidents qui éprouvent de sérieuses difficultés à s'exprimer dans une langue étrangère.*

*Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- Madame la Ministre sait-elle si les cliniques et structures de soins hospitaliers ont élaboré un dictionnaire pratique à l'usage des patients qui regroupe les termes essentiels du monde médical en différentes traductions afin de faciliter les échanges entre les patients et les différents personnels?*
- Dans la négative, Madame la Ministre est-elle disposée à faire élaborer dans les meilleurs délais un tel document afin de soutenir les personnes concernées dans leur communication avec les spécialistes? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu